

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 06393

Numéro SIREN : 055 812 440

Nom ou dénomination : BELLON SA

Ce dépôt a été enregistré le 20/09/2021 sous le numéro de dépôt 51433

Comptes sociaux

BELLON S.A.

au titre de l'exercice clos

le 31 décembre 2020

I COMPTE DE RESULTAT

<i>(en milliers d'Euros)</i>	Exercice 2020	Exercice 2019
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 984	3 052
Autres produits d'exploitation	65	65
Charges de personnel	(4 644)	(5 295)
Autres charges d'exploitation	(9 180)	(5 627)
Impôts et taxes	(204)	(221)
Dotations aux amortissements	(36)	(37)
RESULTAT D'EXPLOITATION	(12 015)	(8 063)
Produits financiers	180 746	171 423
Charges financières	(7 997)	(9 494)
RESULTAT FINANCIER	172 749	161 929
Participation aux bénéfices		(6)
Impôts sur les résultats	-	-
RESULTAT NET	160 734	153 861

II BILAN

ACTIF (en milliers d'Euros)	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
ACTIF IMMOBILISE NET		
Immobilisations corporelles	162	198
Immobilisations financières	1 899 254	1 832 502
Dépôt de garantie	34	33
• Total actif immobilisé	1 899 450	1 832 733
ACTIF CIRCULANT		
Clients et comptes rattachés	-	-
Autres créances et comptes de régularisation	98	19
Disponibilités	20 290	30 188
• Total actif circulant	20 388	30 207
TOTAL DE L'ACTIF	1 919 838	1 862 941
PASSIF (en milliers d'Euros)	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	388	388
Primes	284 734	284 734
Réserves et résultat	1 311 666	1 162 146
• Total des capitaux propres	1 596 788	1 447 268
DETTES		
Emprunts et dettes financières	320 451	413 021
Fournisseurs et comptes rattachés	333	447
Autres dettes et comptes de régularisation	2 265	2 206
• Total des dettes	323 049	415 674
TOTAL DU PASSIF	1 919 838	1 862 941

Annexe

I FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Titres Sodexo

En mars 2020, Bellon SA a acheté 789 878 actions Sodexo pour un montant de 66,7M€, soit un cours moyen d'achat de 84.4€.

Emprunts

En avril 2020 Bellon SA a souscrit un emprunt de 200M€ sous forme d'ELS signé avec CACIB, et tiré au 31 décembre 2020 à hauteur de 150M€.

Au cours de l'exercice, Bellon SA a remboursé par anticipation le placement Américain pour un montant de 81,2M€.

Mécénat

Le contexte de pandémie mondiale lié au COVID 19 et les conséquences sociales qui en ont découlé, ont conduit Bellon SA à faire un versement exceptionnel de 3M€ à Stop Hunger en 2020.

II PRINCIPES, REGLES ET METHODES

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux principes, normes et méthodes comptables découlant du plan comptable général de 1999 conformément au règlement 2014-03 du Comité de Réglementation Comptable (CRC).

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes sociaux de l'exercice 2020 sont identiques à ceux de l'exercice 2019. La règle d'évaluation utilisée pour établir ces comptes est celle des coûts historiques.

Sauf s'il en est spécifier autrement, les chiffres figurant dans les présents comptes sociaux et les tableaux de l'annexe sont exprimés en milliers d'euros.

Les montants portés en résultat exceptionnel représentent les éléments qui ne se rapportent pas aux activités courantes, ainsi que certains éléments de l'activité courante mais exceptionnels de par leur nature.

2.1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût diminué des amortissements. Ce coût inclut les dépenses qui sont directement liées à l'acquisition du bien. Tous les autres coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité et en tenant compte de leur valeur résiduelle.

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Installations générales et agencements	9 ans
Mobilier de bureau	9 ans
Matériel informatique	4 ans

2.2 Immobilisations financières

Les titres de participations et autres immobilisations financières sont inscrits pour leur coût d'acquisition ou leur valeur d'apport. A la fin de l'exercice, une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur d'entrée dans le bilan.

2.3 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, les moins-values latentes éventuelles à la date de clôture faisant l'objet d'une provision.

2.4 Emprunts

Les frais d'emprunts sont comptabilisés en charges en « commissions et frais sur émission d'emprunt » au cours de la période où ils sont exposés.

III - ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

	Montants au 1er janvier 2020	Augmentations	Diminutions	Montants au 31 décembre 2020
Immobilisations corporelles	322	0	0	322
Participations				
Sodexo	1 832 502	66 752	0	1 899 254
Autres participations	-			
Total participations	1 832 502	66 752	0	1 899 254
Total Immobilisations (montants bruts)	1 832 824	66 752	0	1 899 576
Amortissements et provisions	(124)	(36)	0	(160)
Total Immobilisations (montants nets)	1 832 700	66 716	0	1 899 416
Dépôt de garantie	33	1	0	34
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 832 733	66 717	0	1 899 450

Les titres Sodexo sont valorisés à leur coût historique. Leur évaluation au prix du marché à la date de clôture (cours de clôture de 69.22 €) s'élève à 4 363 millions d'euros.

IV TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Nbre d'actions	Capital	Prime d'émission et fusion	Réserve légale	Réserve ordinaire	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2017.....	24 255	388	284 734	41	752 541	11 503	123 403	1 172 610
Rachat d'actions					(77)			(77)
Dividendes versés					110 000	619	(123 403)	(12 784)
Résultat de l'exercice							148 162	148 162
Capitaux propres au 31 décembre 2018.....	24 255	388	284 734	41	862 464	12 122	148 162	1 307 911
Rachat d'actions					(597)			(597)
Dividendes versés					110 000	24 255	(148 162)	(13 907)
Résultat de l'exercice							153 861	153 861
Capitaux propres au 31 décembre 2019.....	24 255	388	284 734	41	971 867	36 376	153 861	1 447 268
Rachat d'actions								
Dividendes versés					106 000	36 648	(153 861)	(11 214)
Résultat de l'exercice							160 734	160 734
Capitaux propres au 31 décembre 2020.....	24 255	388	284 734	41	1 077 867	73 024	160 734	1 596 788

V DETTES FINANCIERES

	Montants 1er janvier 2020	Augmentations	Remboursements	Montants 31 décembre 2020
Etablissements de crédit	413 009	320 407	(412 965)	320 451
Banques créditrices	12		(12)	0
Dettes financières	413 021	320 407	(412 977)	320 451

L'emprunt sous forme d'ELS souscrit auprès de CACIB est assorti d'engagements classiques pour ce type d'emprunts consentis à une holding et concernant notamment :

- Le niveau de participation de la société Bellon SA dans le capital de Sodexo ne doit pas être inférieur à 33,34% du capital et des droits de vote.
- Le ratio « actifs réévalués sur dettes financières nettes réévaluées » doit être supérieur à 2,5 au 31 août et décembre de chaque année.

Au 31 décembre 2020, la société Bellon SA a respecté ses engagements.

VI ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

CREANCES		Montants	Moins d'1 an	Plus d'1 an
	Clients et comptes rattachés	-		
	Autres créances et comptes de régularisation	98	98	
TOTAL DES CREANCES		98	98	-

DETTES		Montants	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	320 451	170 451	150 000	-
Total dettes financières		320 451	170 451	150 000	-
	Fournisseurs et comptes rattachés	333	333	-	-
	Personnel et comptes rattachés	984	984	-	-
	Dettes fiscales et sociales	972	972	-	-
	Autres dettes et comptes de régularisation	309	309	-	-
Total des autres dettes et comptes de régularisation		2 265	2 265	-	-
TOTAL DES DETTES		323 049	173 049	150 000	-

VII INFORMATIONS SUR LES ENTREPRISES LIEES

	Montant	Entreprises liées	Entreprises ayant un lien de participation
ACTIF			
	Participations (valeur brute)	1 899 254	1 899 254
PASSIF			
	Fournisseurs et comptes rattachés	6	6
	Produits constatés d'avance	293	293
COMPTE DE RESULTAT			
	Produits d'exploitation	1 984	1 984
	Charges d'exploitation	105	105
	Produits financiers	180 740	180 740

Les transactions visées par le règlement ANC 2010-02 sont présentées ci-dessous :

Parties liées	Nature de la relation	Montant des transactions
Sodexo S.A.	Convention d'animation et de prestations entre la société Bellon S.A. et Sodexo S.A.	La société Bellon S.A. a facturé à Sodexo S.A. la somme de 2 277 milliers d'euros HT au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, dont 293k€ constituent un produit constaté d'avance. Le montant comptabilisé ressort ainsi pour l'exercice 2020 à 1. 984k€.

VIII CHARGES A PAYER

Fournisseurs : factures non parvenues	218
Personnel et comptes rattachés	984
Dettes fiscales et sociales	<u>451</u>
Total	1 653

IX CAPITAL SOCIAL

Le capital social de 388 080 Euros est divisé en 24 255 actions de 16 Euros chacune, toutes entièrement libérées.

X VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires, entièrement réalisé en France, se compose de prestations de services pour 1 985 milliers d'Euros.

XI HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice 2020 s'élève à 61 milliers d'euros au titre du contrôle légal des comptes et des prestations directement liées à leurs missions.

XII RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier de 172 749 milliers d'euros se décompose de la manière suivante :

- Les dividendes versés par Sodexo pour 180 740 milliers d'Euros.
- Les intérêts créditeurs des placements pour 6 milliers d'Euros.
- Les charges financières d'un montant de 7 997 milliers d'Euros correspondant aux intérêts liés à l'endettement de la société

XIII VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LE BENEFICE

La société est en déficit fiscal et fait apparaître un déficit reportable de 2.531 milliers d'Euros pour l'année.

En conséquence, les informations sur la ventilation de l'impôt sur le bénéfice reportable ne sont pas applicables

XIV SITUATION FISCALITE LATENTE

Suite à la fusion en date du 1^{er} septembre 1997 avec Financière Sodexo, la société Bellon SA s'est engagée à calculer ultérieurement les plus-values de cession éventuelles des 3 306 684 titres Sodexo ainsi apportés par référence à la valeur qu'ils avaient, du point de vue fiscal, dans les livres de la Financière Sodexo à savoir 201 271 milliers d'Euros.

A la suite de l'attribution gratuite de 3 actions nouvelles pour une ancienne d'avril 1998 et de la division du nominal par 4 en mars 2001, le nombre d'actions Sodexo apportées dans le cadre de la fusion a été multiplié par 16.

Au 31 décembre 2008, le total des titres Sodexo issus de la fusion s'élève à 46 726 226 pour une valeur fiscale de 168 588 milliers d'Euros.

Au 31 décembre 2020, Bellon SA bénéficie d'un report déficitaire, indéfiniment reportable de 526.248 milliers d'euros, soit au taux actuel de 28 % un allègement futur de la dette d'impôt de 147 349 milliers d'euros.

XV ENGAGEMENTS EN MATIERE DE LOCATION SIMPLE

Les engagements donnés au titre du contrat de location simple concernant les bureaux de Bellon SA se décomposent, par maturité, comme suit :

(en milliers d'euros)	Au 31 décembre 2020
Moins d'un an	154
De 1 à 5 ans	565
Plus de 5 ans	0
Total	719

XVI NANTISSEMENTS

Dans le cadre de l'ELS souscrit en avril 2020 avec CACIB : 3 611 594 actions Sodexo ont été nanties à leur profit.

XVII ENGAGEMENTS EN MATIERE DE PENSIONS ET COMPLEMENTS DE RETRAITE

A l'occasion de leur départ à la retraite, elle leur versera les indemnités prévues par l'accord d'entreprise de Sodexo.

Cet engagement, qui ne fait l'objet d'aucune provision au bilan est évalué à 965 milliers d'Euros.

XVIII ENGAGEMENTS AU TITRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La société a recours à des instruments dérivés pour assurer la gestion des risques auxquels elle peut être exposée du fait de la volatilité des taux d'intérêts et des taux de change. A la clôture de l'exercice, la société a contracté un engagement financier :

Banque	Date de mise en place	Date d'échéance	Nominal	Valeur de marché des Swaps au 31 Décembre 2020
Cacib	16 avril 2020	20 avril 2023	200 Millions €	(460 Milliers €)

XIX REMUNERATIONS, AVANCES ET ENGAGEMENTS EN MATIERE DE PENSIONS ET INDEMNITES ASSIMILEES ACCORDES AUX MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET MANDATAIRES SOCIAUX AU TITRE DE LEUR MANDAT.

- Montant des rémunérations de l'exercice allouées aux mandataires sociaux 1 100 milliers d'Euros
- Avances et crédits accordés Néant
- Montant versé à un fonds de retraite à prestations définies au cours de l'exercice Néant

XX EFFECTIF DE L'ENTREPRISE

Au 31 décembre 2020, l'effectif se composait de 9 cadres et 2 agents de maîtrise.

XXI TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (En millions euros)

	Q/P % Capital détenu	Capital	Capitaux propres	Valeur comptable Titres détenus	Chiffre d'affaires	Résultat dernier exercice	Date	Dividendes
Sodexo	42.75%	590	2 659	1 899	135	221	31/08/20	0

XXII CONSOLIDATION

Bellon S.A. au regard des dispositions du référentiel IFRS établit des comptes consolidés au 31 août. Le périmètre de consolidation comprend Bellon S.A. et le groupe Sodexo.

BELLON S.A.
Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 388 080 euros
Siège social :17/19 Place de la Résistance – 92130 Issy-les-Moulineaux
055 812 440 R.C.S. Nanterre

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 19 MAI 2021

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la mission de surveillance que nous confère la loi, nous avons pris connaissance des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2020, du rapport de gestion du Directoire et du projet de résolutions présentées par le Directoire.

Nous n'avons aucune observation à formuler sur ces documents.

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

BELLON S.A.

Société Anonyme à Directoire et
Conseil de Surveillance
au capital de 388 080 Euros

Siège social : 17/19 Place de la Résistance – 92130 Issy-les-Moulineaux
R.C.S. Nanterre 055 812 440

=====

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 19 MAI 2021

=====

L'an deux mille vingt et un, le 19 Mai à dix-sept heures trente, les actionnaires de la société BELLON S.A., société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 388 080 euros, divisé en 24 255 actions de 16 euros chacune, dont le siège social est situé à Issy-les-Moulineaux - 17 Place de la Résistance, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social, sur convocation qui leur en a été faite par le Directoire suivant lettres adressées le 3 Mai 2021.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

L'Assemblée est présidée par Madame Danielle BELLON, en sa qualité de Vice-Présidente du Conseil de Surveillance.

Mesdames Nathalie BELLON-SZABO et Sophie BELLON sont appelées comme scrutateurs.

Madame Catherine LOZANO est désignée comme Secrétaire par les membres du bureau ainsi constitué.

Monsieur Hervé Chopin représentant la société KPMG SA, ainsi que le Cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT SA représenté par Madame Agnès Hussler Commissaires aux Comptes titulaires, ont été régulièrement convoqués et sont présents.

La feuille de présence certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que 31 actionnaires titulaires de 19 188 actions auxquelles sont attachés 38 364 droits de vote sont présents ou représentés ou votent par correspondance.

Madame le Président déclare alors que l'Assemblée étant composée d'actionnaires représentant plus d'un quart des actions ayant droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Madame le Président rappelle l'ordre du jour de l'Assemblée :

- Examen et approbation des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2020;
- Affectation du résultat de l'exercice – Fixation du dividende ;
- Fixation de la quote-part à verser à la Fondation Pierre Bellon ;
- Pouvoirs.

Madame le Président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- les statuts de la société
- les avis de convocation, à savoir :
 - les copies des lettres adressées aux actionnaires nominatifs,
 - les copies des lettres de convocation adressées aux Commissaires aux Comptes,
- la feuille de présence certifiée sincère et véritable par les membres du Bureau,
- les formulaires de procuration ou de vote par correspondance émis par les actionnaires,
- le rapport du Directoire,
- le rapport du Conseil de Surveillance,
- le texte du projet de résolutions présenté à l'Assemblée.

Madame le Président déclare que les rapports du Directoire et du Conseil de Surveillance, la liste des actionnaires et le projet de résolutions ainsi que les autres documents énumérés par la loi et les règlements ont été communiqués aux actionnaires dans les conditions requises.

L'assemblée donne acte à Madame le Président de cette déclaration.

Lecture est alors faite des rapports du Directoire et du Conseil de Surveillance.

Cette lecture faite, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Madame le Président met aux voix les résolutions suivantes découlant de l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

(Approbation des comptes sociaux 2020 - quitus aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance)

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils lui ont été présentés par le Directoire et qui font ressortir un bénéfice d'un montant de 160 733 967,82 Euros.

Elle donne aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mission respective pour ledit exercice.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité par 19.188 voix auxquelles sont rattachés 38.364 droits de vote étant précisé que seuls les nus-proprétaires d'actions, pour celles des actions qui sont démembrées, peuvent prendre part au vote.

DEUXIEME RESOLUTION

(Approbation des comptes consolidés 2020 - quitus aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance)

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture des rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés, approuve les comptes consolidés clos le 31 août 2020 tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumés dans le rapport, et qui se soldent par un résultat net part du groupe de (132) millions d'euros.

Elle donne aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mission respective pour ledit exercice.

Cette résolution est approuvée par 19.188 voix auxquelles sont rattachées 38.364 droits de vote, étant précisé que seuls les nus-proprétaires d'actions, pour celles des actions qui sont démembrées, peuvent prendre part au vote.

TROISIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat – Fixation du dividende)

L'Assemblée Générale décide, conformément à la proposition du Directoire, la répartition suivante du résultat :

- le bénéfice de l'exercice 2020	160 733 967,82 euros
augmenté du report à nouveau	
des exercices antérieurs	73 024 076,35 euros
- porte le bénéfice distribuable à	233 758 044,17 euros
qui sera réparti de la façon suivante :	

• Réserve ordinaire	120 000 000,00 euros
• Distribution aux 22 427 actions existantes d'un dividende 600 euros	13 456 200,00 euros
• Report à nouveau	100 301 844,17 euros
TOTAL	233 758 044,17 euros

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués au titre des dividendes versés à des personnes physiques ayant leur domicile fiscal en France sont sur option du bénéficiaire imposés selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu ou soumis à un prélèvement forfaitaire de 30% y compris CSG. La loi de finance a instauré un prélèvement obligatoire à titre d'acompte d'impôt sur le revenu prélevé à la source.

Dans le cas de l'option d'une imposition des dividendes selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu, le dividende de 600 euros, est éligible à l'abattement bénéficiant aux personnes physiques domiciliées fiscalement en France prévu à l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts.

Conformément à la loi, nous vous rappelons le montant des dividendes répartis par notre société au titre des trois exercices précédents :

Exercices	Nombre d'actions rémunérées	Dividende net
2017	22 429	570,00 €
2018	22 431	620,00 €
2019	22 427	500,00 €

L'Assemblée décide que ce dividende sera mis en paiement à compter du 24 mai 2021.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité par 17.666 voix auxquelles sont rattachés 35.322 droits de vote étant précisé que seuls les usufruitiers d'actions, pour celles des actions qui sont démembrées, peuvent prendre part au vote

QUATRIEME RESOLUTION

(Montant de la quote-part à verser à la Fondation Pierre Bellon)

L'Assemblée Générale fixe à 3.9 % du résultat net 2020, soit 6 300 000 Euros, la quote-part à verser à la Fondation Pierre Bellon.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité par 19.188 voix auxquelles sont rattachés 38.364 droits de vote étant précisé que seuls les nus-proprétaires d'actions, pour celles des actions qui sont démembrées, peuvent prendre part au vote.

CINQUIEME RESOLUTION
(Pouvoirs)

L'Assemblée Générale décide enfin que tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal pour effectuer tous dépôts et publications prescrites par la Loi.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité par 19.188 voix auxquelles sont rattachés 38.364 droits de vote étant précisé que seuls les nus-proprétaires d'actions, pour celles des actions qui sont démembrées, peuvent prendre part au vote.

LE PRESIDENT
Danielle BELLON

LES SCRUTATEURS
Nathalie BELLON-SZABO

Sophie BELLON

LA SECRETAIRE
Catherine LOZANO

BELLON S.A.

Société Anonyme à Directoire
et Conseil de Surveillance
au capital de 388 080 Euros

Siège social : 17/19 Place de la Résistance – 92130 Issy-les-Moulineaux
055 812 440 R.C.S. Nanterre

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE SUR LES COMPTES SOCIAUX A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19 MAI 2021

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux statuts de notre société, nous vous avons convoqués ce jour pour vous soumettre les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020. Au cours de cette assemblée, vous aurez à statuer en particulier sur l'approbation de ces comptes et sur l'affectation du résultat.

Notre actif est composé quasi exclusivement d'une participation dans Sodexo. Au 31 décembre 2020 nous détenons 63 040 363 actions Sodexo. Notre participation s'élève à 42.75% du capital et 56.94 % des droits de vote exerçables.

La valeur de l'action Sodexo calculée sur la moyenne des vingt derniers cours de bourse de décembre 2020 est de 71,72€. Sur cette base, la valeur des 63 040 363 actions Sodexo toutes comptabilisées aujourd'hui en titres de participation s'élève à 4 521 millions d'euros pour une valeur nette comptable de 1 899 millions d'euros.

Nous vous informons que la société a procédé en mars 2020 à un achat de 789 878 actions Sodexo à un prix d'achat moyen de 84.4€.

INFORMATIONS SUR L'ACTIVITE

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 172,7 millions d'euros et se compose principalement :

- d'un dividende versé par Sodexo pour un montant de 180,7 millions d'euros.
- de charges financières d'un montant de 8 millions euros correspondant aux intérêts liés à l'endettement de la société.

Compte tenu de ces éléments, l'exercice 2020 se solde par un bénéfice de 160.7 millions d'euros.

L'endettement financier à plus d'un an représente 9.4% des capitaux propres et l'endettement financier n'excède pas 3.6% de l'actif réévalué. Ce dernier ratio est extrêmement bon et permet à Bellon SA de négocier au mieux ses emprunts auprès des banques et d'obtenir une notation de sa dette à court terme très intéressante.

La convention d'animation et de prestations de services entre BELLON SA et SODEXO n'a pas été modifiée au cours de l'exercice. Elle prévoit la mise à disposition de trois salariés occupant les fonctions de Directeur Financier, Directeur des Ressources Humaines et Directrice de la Stratégie de Croissance Groupe. Cette convention a pris effet à compter du 17 Novembre 2016 pour une durée de cinq ans.

Les résultats du Groupe Bellon S.A. pour l'exercice 2019/2020 ont été présentés dans le rapport de gestion sur les comptes consolidés, arrêtés d'une part par le Directoire et d'autre part approuvés par le Conseil de Surveillance le 6 Janvier 2021.

PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE 2021

Au cours des prochains trimestres, compte tenu du niveau élevé d'incertitude que nous vivons actuellement et à l'échéance de la campagne de vaccination les effets de la pandémie de Covid-19 continueront d'être importants pour le Groupe.

À ce stade, Sodexo prévoit une amélioration pour le premier semestre de l'exercice 2020-2021 par rapport au second semestre de l'exercice 2019-2020 avec une baisse du chiffre d'affaires de l'ordre de - 20 % à - 25 %.

Par ailleurs, le Groupe anticipe que la marge d'exploitation du Groupe au 1er semestre 2020-2021 serait à nouveau positive, dans une fourchette comprise entre 2 et 2,5%.

À plus long terme, en estimant que la crise sanitaire se terminera d'ici la fin de l'année calendaire 2021, le Groupe vise à retrouver un niveau de croissance soutenue et une reprise rapide de la marge d'exploitation au-delà du niveau de marge d'avant crise.

PROPOSITION DE DIVIDENDE

Compte tenu de l'amélioration attendue des résultats sur le 1^{er} semestre 2020/2021, votre Directoire propose d'annuler la baisse de 20% du dividende décidée l'an dernier et d'augmenter celui de cet exercice à due concurrence, le portant ainsi à 600 euros. Ce niveau de dividende reste toutefois toujours inférieur à celui versé avant la crise liée à la pandémie du COVID 19.

Il vous propose donc d'affecter le résultat net de l'exercice 2020 s'élevant à 160 733 967,82 euros augmenté du report à nouveau figurant à la clôture de l'exercice 2020 de 73 024 076,35 euros soit un total de 233 758 044,17 €, de la façon suivante :

• Réserve ordinaire	120 000 000,00 euros
• Distribution aux 22 427 actions existantes d'un dividende 600 euros	13 456 200,00 euros
• Report à nouveau	100 301 844,17 euros
TOTAL	233 758 044,17 euros

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués au titre des dividendes versés à des personnes physiques ayant leur domicile fiscal en France sont, sur option du bénéficiaire, imposés selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu ou soumis à un prélèvement forfaitaire de 30% y compris CSG. La loi de finance a instauré un prélèvement obligatoire à titre d'acompte d'impôt sur le revenu prélevé à la source.

Dans le cas de l'option d'une imposition des dividendes selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu, le dividende de 600 euros, est éligible à l'abattement bénéficiant aux personnes physiques domiciliées fiscalement en France prévu à l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts.

Conformément à la loi, nous vous rappelons le montant des dividendes répartis par notre société au titre des trois exercices précédents :

Exercices	Nombre d'actions rémunérées	Dividende net
2017	22 429	570,00 €
2018	22 431	620,00 €
2019	22 427	500,00 €

Pour nous conformer à la législation, nous vous informons que les amortissements excédentaires (article 39-4 du CGI) sur les véhicules de tourisme ont donné lieu à une réintégration fiscale de 1 955 euros pour l'exercice 2020.

PROPOSITION DE RESOLUTIONS

Montant de la quote-part à verser à la Fondation Pierre Bellon

Compte tenu des engagements réalisés en 2020 avec les partenaires, du niveau de partenariat estimé en 2021, du niveau de trésorerie de la Fondation Pierre Bellon et des dividendes Sodexo attendus pour l'exercice 2020/2021, votre Directoire propose le versement à la Fondation Pierre Bellon d'une quote-part de 3.9 % du résultat net bénéficiaire de 2020, soit 6 300 000 Euros.

INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL

A la clôture de l'exercice, Sofinsod, filiale à 100% de Sodexo, détient 19,6% du capital de notre société.

AUTRES INFORMATIONS

Pour nous conformer à la législation (article L. 441-6-1 du Code de Commerce), nous vous informons de l'état du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance pour l'exercice 2020 :

	Factures échues	Factures non échues		Dettes fournisseurs
		< 60 jours	> 60 jours	
Dettes fournisseurs d'exploitation - 2020	60 k€	276 k€		336 k€

Liste des filiales et participations :

	Q/P % Capital détenu	Capital	Capitaux propres	Valeur comptable Titres détenus	Chiffre d'affaires	Résultat dernier exercice	Date	Dividendes
Sodexo	42.75%	590	2 659	1 899	135	221	31/08/20	

Enfin, conformément aux dispositions des articles L 225 102-1 et L 225-100 du Code de Commerce, nous vous donnons en annexe 1 du présent rapport la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés durant l'exercice dans des sociétés par chacun des mandataires sociaux, en annexe 2 le tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale au Directoire en matière d'augmentation de capital et en annexe 3 les résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices.

A l'occasion de cette Assemblée Générale Ordinaire, nous remercions les collaborateurs des sociétés de notre Groupe pour la conscience et la compétence avec lesquelles ils s'acquittent de leur tâche.

LE DIRECTOIRE

ANNEXE 1

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES DANS DES SOCIETES PAR CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL AU COURS DE L'EXERCICE 2020

Monsieur Pierre BELLON : Président du Conseil de Surveillance de BELLON S.A.

Président d'honneur du Conseil d'Administration de SODEXO SA
Membre du Conseil de Surveillance de SOBELNAT SCA
Membre du Conseil d'Administration de l'Association Progrès du Management (APM).
Président-fondateur de la Fondation Pierre Bellon

Madame Danielle BELLON : Vice-présidente du Conseil de Surveillance de BELLON S.A.

Membre du Conseil de Surveillance de SOBELNAT SCA

Monsieur François-Xavier BELLON : Président du Directoire de BELLON S.A.

Membre du Conseil d'Administration de SODEXO
Directeur Général de PB Holding SAS

Madame Sophie BELLON : Membre du Directoire de BELLON S.A.

Présidente du Conseil d'Administration de SODEXO
Présidente de PB Holding SAS
Membre du Conseil d'Administration de l'ANSA
Membre du Conseil d'Administration de l'OREAL
Membre du Conseil d'Administration de l'Association française des entreprises privées (AFEP)
Membre du Conseil d'Administration de l'Association Comité France-Chine

Madame Nathalie BELLON-SZABO : Membre du Directoire de BELLON S.A.

Membre du Conseil d'Administration de SODEXO
Présidente du Directoire de Société du Lido (SEGSMHI)
Présidente du Directoire de Lenôtre SA
Présidente de Umanis SAS
Présidente de GEDEX SAS

Directrice Générale du segment global Sports et Loisirs.

Monsieur Rémi BAUDIN : Membre du Conseil de Surveillance de BELLON S.A.

Président Fondateur du FERCO, Syndicat Européen de la Restauration Collective
Administrateur de la Fondation Pierre Bellon

Monsieur Bernard BELLON : Membre du Conseil de Surveillance de BELLON S.A.

Membre-Fondateur et Administrateur de la Fondation Pierre Bellon

Monsieur Pierre HENRY : Membre du Conseil de Surveillance de BELLON S.A.

Aucun mandat

Monsieur Albert GEORGE : Membre du Conseil de Surveillance de BELLON S.A.

Aucun mandat

ANNEXE 2

TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS EN COURS DE VALIDITE ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE AU DIRECTOIRE EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

NEANT

ANNEXE 3

NATURE DES INDICATIONS	EXERCICE 2016	EXERCICE 2017	EXERCICE 2018	EXERCICE 2019	EXERCICE 2020*
I. CAPITAL EN FIN D'EXERCICE (en milliers d'euros)					
Capital social	388	388	388	388	388
Nombre des actions ordinaires existantes	24 255	24 255	24 255	24 255	24 255
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre d'actions futures à créer					
Par conversion d'obligations					
Par exercice de droits de souscription					
II. OPERATIONS & RESULTATS DE L'EXERCICE (en milliers d'euros)					
Chiffre d'affaires hors taxes	4 004	3 632	3 666	3 052	1 984
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	109 413	122 836	148 204	153 904	160 760
Impôt sur les bénéfices	324	-605	0	0	0
Participation des salariés due au titre de l'exercice	9	0	5	6	0
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	109 068	123 403	148 162	153 861	160 734
Résultat distribué	11 304	12 785	13 906	11 213	13 456
III. RESULTATS PAR ACTION (en euros)					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements & provisions	4 483	5 089	6 110	6 345	6 628
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	4 484	5 088	6 108	6 343	6 627
Dividende attribué à chaque action (net)	504	570	620	500	600
IV. PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pdt l'exercice	9	10	10	10	11
Montant de la masse salariale de l'exercice (en milliers d'euros)	2 921	5 028	3 469	3 876	3 165
Montant des sommes versées au titres des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales) (en milliers d'euros)	1 289	1 883	1 305	1 419	1 488

(*) Résultats soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale

BELLON

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
Tour Eqho
2, avenue Gambetta
92066 Paris La Défense Cedex

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

A l'assemblée générale
BELLON S.A.
17/19 Place de la Résistance
92130 Issy les Moulineaux

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BELLON S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues

sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des titres de participation

- La participation de la société dans le capital de Sodexo, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2020 s'établit à 1 899 254 milliers d'euros, est évaluée à son coût d'acquisition et dépréciée sur la base de sa valeur d'usage selon les modalités décrites dans la note 2.2 « Immobilisations financières » de l'annexe. Nos travaux ont consisté à examiner les données et les hypothèses utilisées dans le cadre de la détermination de cette valeur d'usage et à revoir les calculs effectués par votre société.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 20 avril 2021

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

 2021.04.20
19:00:22 +02'00'

Agnès Hussherr

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

 Signature numérique
de Hervé Chopin
Date : 2021.04.20
18:04:26 +02'00'

Hervé Chopin

Comptes sociaux

BELLON S.A.

au titre de l'exercice clos

le 31 décembre 2020

I COMPTE DE RESULTAT

<i>(en milliers d'Euros)</i>	Exercice 2020	Exercice 2019
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 984	3 052
Autres produits d'exploitation	65	65
Charges de personnel	(4 644)	(5 295)
Autres charges d'exploitation	(9 180)	(5 627)
Impôts et taxes	(204)	(221)
Dotations aux amortissements	(36)	(37)
RESULTAT D'EXPLOITATION	(12 015)	(8 063)
Produits financiers	180 746	171 423
Charges financières	(7 997)	(9 494)
RESULTAT FINANCIER	172 749	161 929
Participation aux bénéfices		(6)
Impôts sur les résultats	-	-
RESULTAT NET	160 734	153 861

II BILAN

ACTIF (en milliers d'Euros)	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
ACTIF IMMOBILISE NET		
Immobilisations corporelles	162	198
Immobilisations financières	1 899 254	1 832 502
Dépôt de garantie	34	33
• Total actif immobilisé	1 899 450	1 832 733
ACTIF CIRCULANT		
Clients et comptes rattachés	-	-
Autres créances et comptes de régularisation	98	19
Disponibilités	20 290	30 188
• Total actif circulant	20 388	30 207
TOTAL DE L'ACTIF	1 919 838	1 862 941

PASSIF (en milliers d'Euros)	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	388	388
Primes	284 734	284 734
Réserves et résultat	1 311 666	1 162 146
• Total des capitaux propres	1 596 788	1 447 268

DETTES		
Emprunts et dettes financières	320 451	413 021
Fournisseurs et comptes rattachés	333	447
Autres dettes et comptes de régularisation	2 265	2 206
• Total des dettes	323 049	415 674
TOTAL DU PASSIF	1 919 838	1 862 941

Annexe

I FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Titres Sodexo

En mars 2020, Bellon SA a acheté 789 878 actions Sodexo pour un montant de 66,7M€, soit un cours moyen d'achat de 84.4€.

Emprunts

En avril 2020 Bellon SA a souscrit un emprunt de 200M€ sous forme d'ELS signé avec CACIB, et tiré au 31 décembre 2020 à hauteur de 150M€.

Au cours de l'exercice, Bellon SA a remboursé par anticipation le placement Américain pour un montant de 81,2M€.

Mécénat

Le contexte de pandémie mondiale lié au COVID 19 et les conséquences sociales qui en ont découlé, ont conduit Bellon SA à faire un versement exceptionnel de 3M€ à Stop Hunger en 2020.

II PRINCIPES, REGLES ET METHODES

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux principes, normes et méthodes comptables découlant du plan comptable général de 1999 conformément au règlement 2014-03 du Comité de Réglementation Comptable (CRC).

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes sociaux de l'exercice 2020 sont identiques à ceux de l'exercice 2019. La règle d'évaluation utilisée pour établir ces comptes est celle des coûts historiques.

Sauf s'il en est spécifier autrement, les chiffres figurant dans les présents comptes sociaux et les tableaux de l'annexe sont exprimés en milliers d'euros.

Les montants portés en résultat exceptionnel représentent les éléments qui ne se rapportent pas aux activités courantes, ainsi que certains éléments de l'activité courante mais exceptionnels de par leur nature.

2.1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût diminué des amortissements. Ce coût inclut les dépenses qui sont directement liées à l'acquisition du bien. Tous les autres coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité et en tenant compte de leur valeur résiduelle.

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Installations générales et agencements	9 ans
Mobilier de bureau	9 ans
Matériel informatique	4 ans

2.2 Immobilisations financières

Les titres de participations et autres immobilisations financières sont inscrits pour leur coût d'acquisition ou leur valeur d'apport. A la fin de l'exercice, une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur d'entrée dans le bilan.

2.3 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, les moins-values latentes éventuelles à la date de clôture faisant l'objet d'une provision.

2.4 Emprunts

Les frais d'emprunts sont comptabilisés en charges en « commissions et frais sur émission d'emprunt » au cours de la période où ils sont exposés.

III - ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

	Montants au 1er janvier 2020	Augmentations	Diminutions	Montants au 31 décembre 2020
Immobilisations corporelles	322	0	0	322
Participations				
Sodexo	1 832 502	66 752	0	1 899 254
Autres participations	-			
Total participations	1 832 502	66 752	0	1 899 254
Total Immobilisations (montants bruts)	1 832 824	66 752	0	1 899 576
Amortissements et provisions	(124)	(36)	0	(160)
Total Immobilisations (montants nets)	1 832 700	66 716	0	1 899 416
Dépôt de garantie	33	1	0	34
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 832 733	66 717	0	1 899 450

Les titres Sodexo sont valorisés à leur coût historique. Leur évaluation au prix du marché à la date de clôture (cours de clôture de 69.22 €) s'élève à 4 363 millions d'euros.

IV TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Nbre d'actions	Capital	Prime d'émission et fusion	Réserve légale	Réserve ordinaire	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2017.....	24 255	388	284 734	41	752 541	11 503	123 403	1 172 610
Rachat d'actions					(77)			(77)
Dividendes versés					110 000	619	(123 403)	(12 784)
Résultat de l'exercice							148 162	148 162
Capitaux propres au 31 décembre 2018.....	24 255	388	284 734	41	862 464	12 122	148 162	1 307 911
Rachat d'actions					(597)			(597)
Dividendes versés					110 000	24 255	(148 162)	(13 907)
Résultat de l'exercice							153 861	153 861
Capitaux propres au 31 décembre 2019.....	24 255	388	284 734	41	971 867	36 376	153 861	1 447 268
Rachat d'actions								
Dividendes versés					106 000	36 648	(153 861)	(11 214)
Résultat de l'exercice							160 734	160 734
Capitaux propres au 31 décembre 2020.....	24 255	388	284 734	41	1 077 867	73 024	160 734	1 596 788

V DETTES FINANCIERES

	Montants 1er janvier 2020	Augmentations	Remboursements	Montants 31 décembre 2020
Etablissements de crédit	413 009	320 407	(412 965)	320 451
Banques créditrices	12		(12)	0
Dettes financières	413 021	320 407	(412 977)	320 451

L'emprunt sous forme d'ELS souscrit auprès de CACIB est assorti d'engagements classiques pour ce type d'emprunts consentis à une holding et concernent notamment :

- Le niveau de participation de la société Bellon SA dans le capital de Sodexo ne doit pas être inférieur à 33,34% du capital et des droits de vote.
- Le ratio « actifs réévalués sur dettes financières nettes réévaluées » doit être supérieur à 2,5 au 31 août et décembre de chaque année.

Au 31 décembre 2020, la société Bellon SA a respecté ses engagements.

VI ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

CREANCES	Montants	Moins d'1 an	Plus d'1 an
Clients et comptes rattachés	-		
Autres créances et comptes de régularisation	98	98	
TOTAL DES CREANCES	98	98	-

DETTES	Montants	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	320 451	170 451	150 000	-
Total dettes financières	320 451	170 451	150 000	-
Fournisseurs et comptes rattachés	333	333	-	-
Personnel et comptes rattachés	984	984	-	-
Dettes fiscales et sociales	972	972	-	-
Autres dettes et comptes de régularisation	309	309	-	-
Total des autres dettes et comptes de régularisation	2 265	2 265	-	-
TOTAL DES DETTES	323 049	173 049	150 000	-

VII INFORMATIONS SUR LES ENTREPRISES LIEES

	Montant	Entreprises liées	Entreprises ayant un lien de participation
ACTIF			
Participations (valeur brute)	1 899 254	1 899 254	-
PASSIF			
Fournisseurs et comptes rattachés	6	6	-
Produits constatés d'avance	293	293	-
COMPTE DE RESULTAT			
Produits d'exploitation	1 984	1 984	-
Charges d'exploitation	105	105	-
Produits financiers	180 740	180 740	-

Les transactions visées par le règlement ANC 2010-02 sont présentées ci-dessous :

Parties liées	Nature de la relation	Montant des transactions

Sodexo S.A.	Convention d'animation et de prestations entre la société Bellon S.A. et Sodexo S.A.	La société Bellon S.A. a facturé à Sodexo S.A. la somme de 2 277 milliers d'euros HT au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, dont 293k€ constituent un produit constaté d'avance. Le montant comptabilisé ressort ainsi pour l'exercice 2020 à 1. 984k€.
-------------	--	---

VIII CHARGES A PAYER

Fournisseurs : factures non parvenues	218
Personnel et comptes rattachés	984
Dettes fiscales et sociales	<u>451</u>
Total	1 653

IX CAPITAL SOCIAL

Le capital social de 388 080 Euros est divisé en 24 255 actions de 16 Euros chacune, toutes entièrement libérées.

X VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires, entièrement réalisé en France, se compose de prestations de services pour 1 985 milliers d'Euros.

XI HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice 2020 s'élève à 61 milliers d'euros au titre du contrôle légal des comptes et des prestations directement liées à leurs missions.

XII RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier de 172 749 milliers d'euros se décompose de la manière suivante :

- Les dividendes versés par Sodexo pour 180 740 milliers d'Euros.
- Les intérêts créditeurs des placements pour 6 milliers d'Euros.
- Les charges financières d'un montant de 7 997 milliers d'Euros correspondant aux intérêts liés à l'endettement de la société

XIII VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LE BENEFICE

La société est en déficit fiscal et fait apparaître un déficit reportable de 2.531 milliers d'Euros pour l'année.

En conséquence, les informations sur la ventilation de l'impôt sur le bénéfice reportable ne sont pas applicables

XIV SITUATION FISCALITE LATENTE

Suite à la fusion en date du 1^{er} septembre 1997 avec Financière Sodexo, la société Bellon SA s'est engagée à calculer ultérieurement les plus-values de cession éventuelles des 3 306 684 titres Sodexo ainsi apportés par référence à la valeur qu'ils avaient, du point de vue fiscal, dans les livres de la Financière Sodexo à savoir 201 271 milliers d'Euros.

A la suite de l'attribution gratuite de 3 actions nouvelles pour une ancienne d'avril 1998 et de la division du nominal par 4 en mars 2001, le nombre d'actions Sodexo apportées dans le cadre de la fusion a été multiplié par 16.

Au 31 décembre 2008, le total des titres Sodexo issus de la fusion s'élève à 46 726 226 pour une valeur fiscale de 168 588 milliers d'Euros.

Au 31 décembre 2020, Bellon SA bénéficie d'un report déficitaire, indéfiniment reportable de 526.248 milliers d'euros, soit au taux actuel de 28 % un allègement futur de la dette d'impôt de 147 349 milliers d'euros.

XV ENGAGEMENTS EN MATIERE DE LOCATION SIMPLE

Les engagements donnés au titre du contrat de location simple concernant les bureaux de Bellon SA se décomposent, par maturité, comme suit :

(en milliers d'euros)	Au 31 décembre 2020
Moins d'un an	154
De 1 à 5 ans	565
Plus de 5 ans	<u>0</u>
Total	719

XVI NANTISSEMENTS

Dans le cadre de l'ELS souscrit en avril 2020 avec CACIB : 3 611 594 actions Sodexo ont été nanties à leur profit.

XVII ENGAGEMENTS EN MATIERE DE PENSIONS ET COMPLEMENTS DE RETRAITE

A l'occasion de leur départ à la retraite, elle leur versera les indemnités prévues par l'accord d'entreprise de Sodexo.

Cet engagement, qui ne fait l'objet d'aucune provision au bilan est évalué à 965 milliers d'Euros.

XVIII ENGAGEMENTS AU TITRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La société a recours à des instruments dérivés pour assurer la gestion des risques auxquels elle peut être exposée du fait de la volatilité des taux d'intérêts et des taux de change. A la clôture de l'exercice, la société a contracté un engagement financier :

Banque	Date de mise en place	Date d'échéance	Nominal	Valeur de marché des Swaps au 31 Décembre 2020
Cacib	16 avril 2020	20 avril 2023	200 Millions €	(460 Milliers €)

XIX REMUNERATIONS, AVANCES ET ENGAGEMENTS EN MATIERE DE PENSIONS ET INDEMNITES ASSIMILEES ACCORDES AUX MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET MANDATAIRES SOCIAUX AU TITRE DE LEUR MANDAT.

- Montant des rémunérations de l'exercice allouées aux mandataires sociaux 1 100 milliers d'Euros
- Avances et crédits accordés Néant
- Montant versé à un fonds de retraite à prestations définies au cours de l'exercice Néant

XX EFFECTIF DE L'ENTREPRISE

Au 31 décembre 2020, l'effectif se composait de 9 cadres et 2 agents de maîtrise.

XXI TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (En millions euros)

	Q/P % Capital détenu	Capital	Capitaux propres	Valeur comptable Titres détenus	Chiffre d'affaires	Résultat dernier exercice	Date	Dividendes
Sodexo	42.75%	590	2 659	1 899	135	221	31/08/20	0

XXII **CONSOLIDATION**

Bellon S.A. au regard des dispositions du référentiel IFRS établit des comptes consolidés au 31 août. Le périmètre de consolidation comprend Bellon S.A. et le groupe Sodexo.

